

Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES)

RNCP367 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	332
Formacode(s)	44047
Code(s) ROME	K1403
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/09/2022

Certificateur(s)

Ministère chargé de la solidarité

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION · SIRET : 13001653800014

Partenaires habilités

29 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 29 à former.

Organisme	SIRET	Habilitatio n
AFRIS PARIS PARMENTIER	3499726380001 0	Former
APRADIS	7806125940001 7	Former
ARFIS OI	4210037240003 4	Former
ARFISS	7757161520001 9	Former
ASKORIA	7929616170001 8	Former
ASS DEVELOPPEM SOCIAL & CULTUR INTERNAT	3118440620003 5	Former
ASS GESTION INSTITUT FORMAT EDUCAT NORMA	7810665500003 4	Former
ASS LORRAINE FORMAT.RECHER.ACTION SOCIAL	4219682490001 9	Former
ASS LORRAINE FORMAT.RECHER.ACTION SOCIAL	4219682490002 7	Former

Liste complète des 29 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp367-certificat-d-aptitude-aux-fonctions-de-directeur-d-etablissement-ou-de-service-d-intervention-sociale-cafdes/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les directeurs d'établissement ou de service d'intervention sociale orientent, élaborent et conduisent l'action d'un ou plusieurs établissements ou services du champ de l'action sociale, médico-sociale ou sanitaire. Ils exercent leurs missions et assument les responsabilités confiées par délégation de la personne morale, dans le respect du cadre législatif et réglementaire et s'inscrivant dans les missions d'intérêt général et d'utilité sociale.

Ils créent et sont garants des conditions d'un accompagnement des usagers individualisé, de qualité et respectant leur consentement libre et éclairé.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le C.A.F.D.E.S atteste des compétences nécessaires pour exercer les fonctions suivantes : - Elaboration et conduite stratégique d'un projet d'établissement ou de service

- Management et gestion des ressources humaines
- Gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou d'un service
- Expertise de l'intervention sanitaire et sociale sur un territoire.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale est un salarié employé par des associations ou des organismes publics œuvrant dans le champ de l'action sociale, médico-sociale ou sanitaire.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury du diplôme est présidé par le directeur de l'Ecole des hautes études en santé publique. Il est composé de formateurs ou enseignants, de représentants de l'Etat désignés par le directeur général de l'action sociale, de personnes qualifiées, de représentants qualifiés du secteur professionnel (employeurs et salariés) pour un quart au moins de ses membres.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE IDEM

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 550 €
Selon la branche	8 313 € – 8 550 €
Prise en charge	Branches concernées
8 550 €	Valeur par défaut · 211 branches
8 500 €	CPNEF des acteurs du lien social et familial (ALISFA)
8 313 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/09/2022
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP36838

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
Info'métiers santé social : 0.825.042.042
(0,15€/mn)
<http://www.social.gouv.fr>
<http://www.ehesp.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/367/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	88
Parcours menés à terme	155
Taux d'achèvement	176 %
Période	02/2022 – 11/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	310
Montant total engagé	1 273 263 €
Coût moyen par dossier	4 107 €
Durée moyenne	492 h
Période	01/2020 – 09/2022

France compétences	62 %
Reste à charge titulaire	16 %
France Travail	11 %
Entreprise	9 %
Régions	2 %
OPCO	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.